

Image not found or type unknown



Facture Fedex reçue 2 mois après réception du colis.

Par **Ian7785**, le **21/09/2024** à **23:07**

Bonjour !

Je viens chercher de l'aide ici parce que je ne sais pas trop quoi faire. J'ai passé commande d'un produit en provenance des États-Unis début juillet 2024, et aujourd'hui je reçois une facture de FedEx me demandant de régler une nouvelle facture pour les droits de douane, des frais de dossier et la tva à l'importation (les frais de dossier me paraissent étranges aussi...).

Il me semblait que je devais payer ces frais avant réception du colis (et pas deux mois après). Ayant reçu le colis et n'ayant pas eu de nouvelle facture j'ai (naïvement peut être) cru que c'était réglé.

Que devrais-je faire selon vous ? Il est fait mention sur la facture de pénalité de retard et la date d'échéance correspond à la réception de la facture.

Merci d'avance pour vos réponses.

Bonne soirée !

Par **Marck.ESP**, le **22/09/2024** à **13:39**

Bonjour et bienvenue

A la réception ou maintenant, même avec retard, payer si ces sommes sont dues.

Les contestez vous ?

Par **youris**, le **22/09/2024** à **13:52**

bonjour,

les frais de douane ne se payent pas avant la réception du colis, mais à la réception ou après.

voir ce lien des douanes :

[frais de douane et TVA](#)

Salutations

Par **Ian7785**, le **23/09/2024** à **14:24**

Bonjour !

Merci pour vos réponses.

Je ne conteste pas les frais de douane auxquels je m'attendais mais je me demandais si je devais payer les frais de dossier. Il me semble que je n'aurais pas eu à les payer si FedEx n'avait pas avancé les frais de douane à ma place (alors que je ne leur ai pas donné mon accord). Si je me trompe sur ces frais de dossier je les paierais.

Merci !

Par **Pierrepauljean**, le **23/09/2024** à **15:07**

bonjour

relisez les clauses de votre commande

il y a probablement une clause mentionnant que vous missionnez FEDEX pour réaliser les formalités à votre place